

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'assemblée générale de l'association nationale Maisons Paysannes de France s'est déroulée le **samedi 26 mai 2018** de 9h30 à 13 heures, salle du Solarium, à Gradignan, en Gironde, en présence de Michel Fontaine, président d'honneur.

Secrétaires de séance : Nathalie Girard, Florence de Groot
Scrutateurs : Gérard Buisson, Sylvie Nicoulaud

111 adhérents présents

354 pouvoirs valides reçus avant l'assemblée (289) ou apportés le jour même (65).

44 pouvoirs nuls (non attribués ou attribués à un adhérent absent)

INTRODUCTION

Guy Sallavaud, président par intérim, ouvre la séance à 10 heures 15 et passe la parole à Jean-Charles de Munain, président de Maisons Paysannes de Gironde qui accueille l'Assemblée générale.

Après avoir présenté le programme des réunions et des visites prévues pour le week-end, ce dernier insiste sur la nécessité de débattre régulièrement de l'association et des relations siège / délégations.

DISCOURS DU PRESIDENT

Nous remercions chaleureusement la délégation hôte qui nous a fourni le cadre fort sympathique de cette assemblée. Son contenu a été préparé par le Conseil d'administration ici présent sur la scène. Une façon de montrer que ceux qui ont travaillé, qui se sont dévoués, se sont mobilisés sont présents. Ils sont là pour répondre à vos questions et animer cette assemblée. Depuis la précédente AG tenue à Beauvais il y a un an, dont nous gardons tous un excellent souvenir, on peut dire que notre association a connu une année contrastée, faite d'une part de continuité, et d'autre part de discontinuité.

Faite de continuité parce qu'au cours de cette année passée, l'association a confirmé qu'elle était une entité de référence et de confiance en matière de sauvegarde du patrimoine rural non protégé, des métiers traditionnels, des matériaux traditionnels, de mise en oeuvre d'approches respectueuses. L'association a conservé et confirmé ce rôle et cette place tout à fait primordiale que beaucoup lui envient et dont on sait qu'elle en est la dépositaire.

Pour autant, l'association a montré au travers de nombreuses actions - la formation, les publications, la diffusion, la revue, le Prix et toutes les interventions que vous menez les uns et les autres - qu'elle n'était pas fermée à la modernité. Là aussi, c'est une image qui est connue : Maisons Paysannes de France ne passe pas pour une structure passéiste, nostalgique, un peu romantique, tournée vers le passé. On sait qu'elle laisse la place à la modernité, elle l'écrit, elle le dit. Cela est

fort bien exposé dans la dernière livraison de la revue et apparaît aussi comme un distinguo particulier de notre association.

Pendant toute cette année, cette confirmation de la place et du rôle de l'association, c'était le fait des bénévoles bien sûr, et il faut constamment rendre hommage aux bénévoles qui sont les porteurs, les vecteurs, désintéressés, mobilisés, convaincus de ces actions. C'est un hommage qu'il ne faut pas oublier de répéter, de dire et de redire.

Beaucoup de réalisations ont pris leur envol, se sont concrétisées, vous allez en entendre le détail par la lecture du rapport moral. Le projet ARA a bien décollé, le projet BAUCH aussi, CREBA, WIKI, le projet terre crue. Le Prix René Fontaine qui revient chaque année a une visibilité extérieure considérable. Toutes ces actions sont le résultat du bénévolat, du dévouement, de la motivation individuelle. Il faut sans cesse y penser.

Année dans la continuité et dans l'action, mais aussi contrastée. Lors des deux dernières assemblées, les trésoriers consécutifs ont fait état de difficultés financières, il ne faut pas avoir peur d'en parler, il faut dire les choses comme elles sont. Mais les chiffres qui seront commentés tout à l'heure nous permettent de penser je crois, avec beaucoup de retenue, de modération et de prudence, que la situation est maîtrisée, qu'elle est sous contrôle. Et que les mesures décidées pour remédier à cette situation, qui ont été difficiles à prendre et dont les conséquences sont difficiles à supporter, commencent à porter leurs fruits. Le résultat est de nature à donner du courage à ceux qui, par extraordinaire, viendraient à en manquer. Alors peut-être, on peut dire qu'on aurait pu faire autrement, qu'on aurait pu faire mieux, qu'il n'aurait pas fallu faire ceci ou cela... Le passé est le passé, on ne rembobine pas les films facilement. Aujourd'hui il y a une stabilisation qui nous permet de redresser à la fois la barque et la tête.

Année contrastée encore, et là aussi je pense qu'il faut dire les choses comme elles sont, parce que notre association, à l'image de tous les groupes humains quels qu'ils soient, quelle que soit leur inspiration, a connu cette année des tensions interpersonnelles, des départs et des événements qui font que la gouvernance elle-même en a été un peu chaotique et qu'il a fallu avoir recours à une présidence par intérim. La réalité est que ces dysfonctionnements, ces perturbations, ces difficultés cumulées se sont reportées jusqu'à vous, jusqu'à la gestion quotidienne des membres de l'association. Et nous vous devons des excuses mais aussi et surtout des explications et des remédiations, et cela est en cours. A Maisons Paysannes de France comme ailleurs, il y a des hommes et des femmes dans leur diversité, avec leur caractère et leurs défauts, mais il y a surtout des hommes et des femmes avec leur savoir, leur savoir-faire, leurs convictions et leur savoir-être. Alors je pense qu'on peut se dire ensemble aujourd'hui que c'est sur la base de cette richesse humaine, et de cette conviction que nous partageons tous sur la sauvegarde du patrimoine rural et des paysages, que Maisons Paysannes de France peut se développer, peut évoluer et se moderniser, peut-être se transformer pour s'adapter à l'environnement, faire en sorte d'être dans la course, dans le sens des évolutions sociales. Elle peut évoluer pour continuer de tenir son rôle parmi les acteurs du patrimoine français.

Nous sommes tous mobilisés par l'intérêt général, c'est ce qui nous motive les uns et les autres. Nous sommes tous convaincus par l'importance du patrimoine, de sa sauvegarde, et de la sauvegarde des paysages, de notre cadre de vie, du cadre de nos vies, et de l'exercice du devoir de mémoire. Nous sommes tous aussi inspirés, du moins je le pense et l'affirme, par une éthique de partage, une éthique de respect des autres et de convivialité. Je pense qu'il y a là toutes les conditions, tous les ingrédients pour que dans l'année qui vient, et dans les autres qui suivront, notre association puisse continuer de tenir sa place et son rôle dans la continuité de son passé, fidèle à l'esprit de ses fondateurs, et salue Michel Fontaine, ici présent. Je pense qu'il y a là toutes les conditions, tous les ingrédients pour que VIVE MAISONS PAYSANNES DE FRANCE.

RAPPORT MORAL

La secrétaire générale, Denise Baccara, souligne l'importance d'une meilleure fluidité des relations siège / délégations, à l'ordre du jour de la réunion des délégations prévue après l'assemblée. Elle donne lecture de l'intégralité du rapport moral (**ci-joint**), en passant à différents moments la parole à plusieurs administrateurs qui développent plus spécifiquement certains points (rôle des ABF, Prix René Fontaine, TWIZA, projet BAUCH, CREBA).

La nouvelle plaquette de présentation de l'association est montrée et commentée.

L'élaboration en cours d'une charte d'éthique est mentionnée par le président.

Il est signalé par un membre actif d'une délégation qu'il serait intéressant de ventiler les 80 000 heures de bénévolat entre siège et délégations.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier, Eric Chalhoub, commente le rapport financier, le budget 2018 (**ci-joint**) et les chiffres présentés.

En réponse à un délégué s'étonnant de l'annonce de la possibilité d'effectuer un remboursement anticipé du 1/5° des prêts consentis au siège par les délégations (32 000 €), il est répondu que le CA peut revenir sur cette décision.

Pour rappel, les dons des délégations s'étaient par ailleurs montés à 45 000 €.

VOTE DES RÉOLUTIONS

Résolution n° 1 : Approbation du rapport moral 2017

Approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions

Résolution n° 2 : Approbation des comptes annuels 2017 :

- Rapport financier (2A) : approuvé avec 36 abstentions
- Comptes (bilan, compte de résultat) (2B) : approuvé avec 37 abstentions
- Affectation du résultat de 2017 soit la somme de 42 000,84 euros au poste « fonds de réserve » (2C) : approuvé à l'unanimité

Résolution n° 3 : Approbation du budget 2018

- Approuvé à l'unanimité

Résolution n° 4 : Ratification du remplacement de quatre administrateurs démissionnaires : *Bernard Leborne, Danièle Neill, Henri-Jacques Noton, Jean Tucella.*

- 4A : Charles Hendelus
- 4B : Alain Le Page
- 4C : Jean-Louis Paulet
- 4D : Laurence Touboul

La cooptation par le Conseil d'administration de ces 4 nouveaux administrateurs est ratifiée à l'unanimité par l'Assemblée.

Pièces jointes et déclarations obligatoires :

Pour transmission au ministère de l'Intérieur sur comptes-arup-frup@interieur.gouv.fr

- Rapport moral
- Rapport financier, bilan, compte de résultats, budget 2018
- Rapport du commissaire aux comptes

Pour transmission par e-modification sur Service-Public-Asso

- Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau